

FAMILIARISATION A LA TROTINETTE

Avant l'entrée définitive à la crèche, chaque enfant bénéficie de 2 semaines de familiarisation, en présence d'un ou des parents (ou d'un proche si nécessaire).

Ce temps est essentiel pour que l'enfant, sa famille et l'équipe :

- Découvrent ce nouvel environnement en douceur,
- Créent des liens de confiance avec l'équipe,
- S'adaptent progressivement au rythme de la crèche,

Il permet également aux puéricultrices de connaître l'enfant, ses besoins, ses habitudes...

Cette période de familiarisation est gratuite, mais obligatoire.

Les horaires peuvent être adaptés selon le rythme d'adaptation de votre enfant, toujours en privilégiant son bien-être. En dialogue avec vous, nous pourrions prolonger ou réorganiser les moments de familiarisation si nécessaire. Notre objectif est de garantir à votre enfant un accueil en toute sécurité affective, dans le confort et le respect de chacun.

Toute absence injustifiée ou annulation non prévenue de la familiarisation entraînera :

- Le report de la période de familiarisation,
- La facturation des journées au-delà des deux semaines prévues initialement.

Horaire (adaptable) : 7 moments clés avec le(s) parent(s) !

SEMAINE 1 : enfant + parents présents		
Lundi	09h30 – 10h30	→ Temps de jeux (1)
Mardi	09h30 – 10h30	→ Temps de jeux (2)
Mercredi	11h00 – 12h00	→ Temps de repas (3)
Jeudi	14h30 – 15h30	→ Temps de goûter (4)
Vendredi	09h00 – 11h00	→ Temps de jeux (5)
SEMAINE 2 : progression vers l'autonomie		
Lundi	09h00 – 10h00 10h00 – 11h00	→ Temps de jeux (enfant + parents) (6) → Temps de jeux (enfant seul)
Mardi	09h00 – 10h00 10h00 – 12h00	→ Temps de jeux (enfant + parents) (7) → Jeux et repas (enfant seul)
Mercredi	09h00 – 12h00	→ Jeux et repas (enfant seul)
Jeudi	09h00 – 15h30	→ Jeux, repas et sieste (enfant seul)
Vendredi	Horaires habituels	Journée complète normale (enfant seul)